

CONSEIL D'ECOLE N°1

Jeudi 19 octobre 2017

début : 18h00 - fin : 20h05

PERSONNES PRESENTES:

Enseignants :

- Karine Alizier-Mirabel
- Véronique Barré (directrice)
- Marie-Catherine Filleau (mi-temps)
- Julie Scmitt (complément mi-temps)
- Christelle Bras
- Alice Marraud
- Caroline Rivier-Curti
- Geneviève Trabach
- Christine Van Lanen
- Pauline Micheneau (complément décharge de direction et temps partiel M^{me} Rivier-Curti)

Membres du RASED : (excusés)

- Isabelle Louis (Psychologue scolaire)
- Agnès Dumé (Rééducatrice)
- Thibault Massa (Maître d'adaptation)

Inspecteur de l'Education Nationale : (excusé)

- M^r Méot

Personnels municipaux : Corinne Dupuy - Myriam Chinzi-Fiona Colin- Véronica Mulholland
Béatrice Costa (Responsable du péri-scolaire)

Représentants des parents d'élèves

M^r DUFFAU Yannick (excusé)

M^{me} DUTALLOIR Laetitia

M^{me} LEMOIGNE-LAVIOLETTE Sandrine

M^{me} OLKOVIK Nadège

M^{me} PESSE Jessy

M^{me} PUJO-SIOULOT Léa (excusée)

M^{me} ROLLAND Sophie

M^{me} ZAGO Sonia (excusée)

M^r BLOM Gerard (excuse)

M^{me} BRISOTTO Maria

M^{me} CHATENET Fabienne (excusée)

M^{me} DAHERON Cécile

M^{me} LAGOUARDAT Karine

M^r MARTY Laurent (excusé)

M^{me} PLANTON Christelle

M^r RAMIO Benoît

Mairies :

↪ Auros : M^r Camon-Golya (excusé), M^{me} Uros (adjointe)

↪ Brannens : M^{me} Duleau (conseillère)

↪ Berthez : M^{me} Dubouilh (maire)

↪ Lados : M^{me} Lavigne (adjointe)

Rappel de l'ordre du jour:

↪ Vote du règlement intérieur

↪ Charte de la laïcité

↪ Effectif et répartition/Organisation pédagogique

↪ Projets de classe

↪ Accueil de l'assistante anglaise

↪ Projet d'échange avec une école américaine

↪ Projet d'organisation de la semaine scolaire rentrée 2018

- ↪ Travaux demandés à la mairie
- ↪ Questions des parents

Remerciements à

- M^{me} Gimenez et toute l'équipe de bénévoles pour la mise en place de la bibliothèque et de l'aide aux devoirs.

↪ LECTURE ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Voté à l'unanimité.

Un exemplaire sera envoyé dans chaque mairie.

↪ CHARTRE DE LA LAÏCITE :

Lecture

↪ EFFECTIFS ET REPARTITION

Par niveaux:

Niveau	Nombre d'élèves
PS	22
MS	21
GS	25
CP	18
CE1	26
CE2	26
CM1	31
CM2	24
TOTAL	193

Par classe :

Classe	Enseignante	Nombre d'élèves par niveau	Total
PS/MS	V. Barré P.Micheneau	14 PS + 13 MS	27
PS/GS	M.C Filleau	8 PS + 17 GS	25
MS/GS/CP	C. Rivier-Curti P.Micheneau	8 MS + 8 GS + 7 CP	23
CP/CE1	C. Van Lanen	11 CP + 11 CE1	22
CE1/CE2	G.Trabach	15 CE1 + 8 CE2	23
CE2/CM1	K. Mirabel-Alizier	18 CE2 + 6 CM1	24
CM1	C.Bras	25	25
CM2	A. Marraud	24	24
TOTAL			193

Total maternelle: 68 élèves

Total élémentaire : 125 élèves

↪ ORGANISATION PEDAGOGIQUE:

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Les APC ont lieu le lundi de 15H30 à 16H30 et vendredi de 15h30 à 16h30 (élèves de MS/GS/CP).

La première période a été consacrée à des entretiens individuels parents/enseignants/élèves.

La seconde période se déroulera sous forme d'activités d'aide aux apprentissages et au travail personnel.

En PS/MS, l'enseignante propose un projet lecture en lien avec le projet d'école.

↪ PROJETS

Sciences → Phasmes et jardin : **Classe de PS/MS**

→ Elevage d'insectes, visite du muséum d'histoire naturelle : **classe de CE1/CE2**

Découverte du monde

- Autour du monde et découverte du passé : sortie Cap sciences : **Classe de MS/GS/CP**
- Le tour du monde : **GS**

Parcours culturel

- Parcours fontaines et mini-concert Pinocchio/Vivaldi : **classes de CP/CE1, CE2/CM1**
- Visite de l'écomusée de Marquèze (sortie avec nuitée) : **CP, CE1 de la classe de CP/CE1 et CE2/CM1**
- Mini concert : **CM1**
- Projet Ecole américaine de Berkeley : **CM1 et CM2**

Projet course du muscle → vendredi 24 novembre : toute l'école

Projet Arts visuels → Marché de Noël le vendredi 22 décembre : toute l'école

Bal masqué → mercredi 6 avril

Kermesse → vendredi 29 juin : toute l'école

↳ **ACCUEIL DE L'ASSISTANTE ANGLAISE**

Nous accueillons Stephanie Kerr jusqu'au 30 avril 2018. Elle intervient 1H15 par classe sur la semaine et participe à des activités en anglais en co intervention avec les enseignants.

↳ **PROJET D'ECHANGE AVEC UNE ECOLE AMERICAINE**

Nous sommes en contact avec une école primaire franco-américaine bilingue à Berkeley (proche de San Francisco) avec qui nous souhaitons faire un échange linguistique. Le projet porte tout d'abord sur la découverte de la culture américaine, un échange de correspondance avec les élèves de CM2 et un accueil de deux classes de CM2 au mois d'avril. Seules les classes de CM1 et CM2 sont concernées par le projet mais nous sollicitons toutes les familles de l'école pour l'accueil des élèves américains. Quarante-huit familles ont déjà répondu favorablement .

Merci à elles.

↳ **PROJET D'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE RENTREE 2018**

Nous souhaiterions mener une discussion à ce sujet avec tous les partenaires : parents/école/mairie.

Plusieurs options s'offrent à nous :

Revenir à la semaine des 4 jours

Revenir à la semaine des 4 jours en commençant plus tôt le matin (8h30)

Rester à la semaine des 4 jours et demi sans TAP (mêmes horaires que cette année)

↳ **TRAVAUX DEMANDÉS A LA MAIRIE**

TRAVAUX

Maternelle :

- Isolation phonique des 3 classes : demande de faux plafond comme à la cantine ; en effet les 3 classes de maternelle sont extrêmement sonores sans la présence des élèves par conséquent avec 25 à 30 personnes dans la classe le bruit est décuplé ...
- Peinture du couloir de l'accueil et de la classe de Véronique

CANTINE :

- Peut-on arrêter de gaspiller 100 serviettes papiers par jour pour les élèves d'élémentaire à la cantine ?

Nous rappelons aux familles de toutes les classes la nécessité de fournir une serviette en tissu toutes les semaines pour éviter le gaspillage.

Le conseil d'école a voté à l'unanimité le retrait des serviettes en papier.

↳ QUESTIONS DES PARENTS

MAIRIE

- CANTINE

1/Que deviennent les restes de la cantine ?

Tout ce qui n'est pas mangé est jeté. Le protocole d'hygiène imposé par le prestataire stipule que tout ce qui n'est pas consommé dans les 2 heures doit être jeté. Par ailleurs, aucun recyclage, compostage, ni tri sélectif n'est à ce jour possible.

2/Y a-t-il des plats de substitution en cas d'allergie?

Pour certaines allergies, comme les fruits, un dessert de substitution est fourni. Pour les autres allergies, la substitution est trop difficile à mettre en place, c'est donc aux parents de fournir le repas.

3/Est-il possible de rallonger le délai entre la réception de la facture et l'échéance de paiement ?

La mairie est déjà informée du problème et met tout en œuvre pour améliorer son traitement.

- TAP

4/Comment sont organisés les groupes de TAP?

Les TAP sont organisés par la mairie ainsi que le recrutement des intervenants. La composition des groupes est prédéfinie et les élèves n'ont donc pas la possibilité de choisir les activités. En revanche, un roulement est mis en place par période afin que tous les élèves puissent bénéficier d'un maximum d'activités. Cependant, la mairie tient également compte des demandes des intervenants en ce qui concerne l'âge des élèves pour certaines activités (certains ne souhaitant pas intervenir en maternelle).

Le programme des TAP est affiché devant l'école.

5/Que fait la mairie en cas d'élèves perturbateurs ?

La mairie convoque les parents des élèves perturbateurs ; une exclusion peut être envisagée temporairement.

- TOILETTES

6/Pourquoi n'y-a-t-il pas d'eau chaude dans les toilettes des garçons?

Cette demande sera discutée en conseil municipal.

- CIRCULATION

7/Pourquoi le panneau sens interdit n'est-il pas mis en place systématiquement ?

Il y a eu des oublis en raison de l'absence de la personne en charge de cette tâche. Celle-ci installe le panneau à 8h30 le matin jusqu'à 9h15 et de 16h15 à 18h.

- GYMNASSE

8/ Comment le gymnase est-il utilisé par l'école?

Le gymnase est un lieu intercommunal : il a été financé par la Communauté de communes de la Réole et par conséquent plusieurs communes peuvent en bénéficier. Les créneaux scolaires cette année ont été principalement attribués au lycée et collège de la Réole dans la mesure où leur gymnase va être en rénovation.

Les créneaux de l'école d'Auros sont :

Le lundi matin (dojo)

Le jeudi et le vendredi matin (salle évolution + dojo)

Le vendredi après-midi (dojo).

L'accès aux vestiaires est autorisé mais il est recommandé aux élèves d'arriver en tenue à l'école compte tenu de la courte durée de la séance de sport (45 min) mais ils peuvent cependant changer de chaussures sur place.

ECOLE

9/ Pourra-t-il y avoir une journée d'immersion pour les futurs 6^{ème} au collège de Bazas ?

→ Collège de Bazas : Bazas n'étant pas notre collège de secteur, nous devons obtenir l'accord de notre inspecteur de circonscription pour participer à cette journée d'immersion. La maîtresse des CM2 fait les démarches nécessaires chaque année mais la réponse n'est pas toujours positive.

→ Collège Toulouse Lautrec : Il n'y a pas de journée d'immersion autorisée mais la classe peut participer à des projets particuliers avec les professeurs afin de pouvoir visiter le collège. La maîtresse les rencontrera lors du prochain conseil de cycle 3.

10/ Parents séparés : mots en double au conseil école ?

Pour les parents séparés n'ayant pas de contact, l'école peut envoyer les documents importants aux deux parents par courrier : élection des représentants, poursuite de scolarité, LSU ...

En cas de problème de communication, l'école peut fournir deux cahiers de liaison à la demande des parents. Nous proposons aux parents concernés de contacter l'enseignant pour trouver une solution.

11/ Pourquoi les élèves de CP de la classe de MS/GS/CP n'ont-ils pas fait la sortie avec les élèves de CP/CE1 ?

Même si les enseignantes travaillent ensemble, utilisent des documents communs, elles ont leur propre projet de classe et leur propre sortie scolaire liée à ces projets. Les élèves de MS/GS/CP feront aussi des sorties que ne feront pas les CP/CE1.

En revanche, dans le cadre d'un projet plus important tel qu'une sortie avec nuitée, les élèves de CP seront alors regroupés et participeront tous au projet.

12/ Comment va se faire la communication du procès-verbal (compte-rendu) du conseil d'école ?

Le procès-verbal sera disponible :

- sur le panneau d'affichage de l'école
- sur le site de la mairie
- sur demande par mail ou papier

Un mot vous parviendra pour cette dernière demande.

En effet afin de ne pas gaspiller trop de papier, nous ne souhaitons plus faire des photocopies papier au plus grand nombre mais aller vers une dématérialisation des documents.

13/ Peut-il y avoir une personne pour aider les enfants à traverser la route de Grignols ?

Rien n'est prévu et ne le sera. Les personnes bénévoles et volontaires peuvent éventuellement se présenter à la mairie pour assurer ce service. Notons qu'il existe déjà une zone limitée à 30, un passage piéton et un dos d'âne devant l'accès à la garderie.

14/ Une réunion cantine est-elle prévue cette année ?

Oui en présence de délégués de parents, de représentants des élèves, de la directrice, du maire, de la commission scolaire et du prestataire Ansemble.

15/ Y aura-il une sortie vélo cette année ?

Non dans la mesure où l'école est engagée dans son projet avec l'école américaine de Berkeley : il y aura donc des sorties prévues lors de l'accueil des élèves américains et une sortie avec nuitée est à l'étude.

16/ Les tables et les chaises sont-ils adaptés à la taille des élèves ?

Toutes les classes ont été équipées cet été avec du matériel adapté à leur taille.

17/ Diffusion des mots dans les cahiers de liaison ?

Nous vous rappelons que seuls les mots concernant l'école doivent être collés dans le cahier. Cependant d'autres types d'informations peuvent être mis à la disposition des enseignantes qui peuvent alors choisir ou pas de les transmettre aux élèves. En effet, ces informations peuvent être considérées comme de la publicité et donc, lorsqu'elles sont distribuées, elles ne sont alors pas collées dans le cahier (les feuilles volantes peuvent s'égarer et ne pas parvenir jusqu'aux parents).

18/ Est-il possible de ne plus autoriser la distribution de bonbons pendant les anniversaires ?

La décision appartient à chaque enseignante. Cependant il est rappelé que cela reste très exceptionnel : à raison d'1 ou 2 anniversaires par mois et de 1 à 2 bonbons par enfant.

Procès-verbal rédigé le mercredi 15 novembre par :

Les secrétaires : M^{mes} Dahéron et Lemoigne-Laviolette

La directrice : M^{me} Barré